

**PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

Références de mandat unique :

Facturation Restauration / Enfance / Jeunesse
Facturation Petite Enfance
Facturation Journées Découvertes / Séjours
Facturation Ecole Enseignements Artistiques

Type de contrat : prélèvement Mairie de Tournefeuille

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la mairie de Tournefeuille à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la mairie de Tournefeuille.

Vous bénéficiez d'un droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Désignation du titulaire du compte à débiter

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Appt. :

Bâtiment :

CP :

Ville :

Pays :

Désignation et identifiant du créancier

Mairie de Tournefeuille
Place de l'Hôtel de Ville
31170 TOURNEFEUILLE - FRANCE

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA (ICS)
FR90ZZZ674771

Désignation du compte à débiter

IBAN

BIC

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

Signé à

Signature

Le

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Rappel : En signant le présent mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Mairie de Tournefeuille. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement au guichet Familles de la Mairie de Tournefeuille.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.